



Avertissement

Le calcul de la dette trimestrielle mobilisant des sources comptables moins complètes que celui des comptes annuels, son profil demeure révisable pendant plusieurs trimestres.

Pour une période donnée, la variation de la dette ne permet pas de déduire le déficit public. Pour passer de la variation de la dette brute au sens de Maastricht au déficit, il faut tenir compte de la variation des actifs financiers et des passifs exclus du périmètre de la dette de Maastricht, dont les primes et décotes à l'émission. En outre, le déficit public trimestriel publié par l'Insee est corrigé des variations saisonnières et de l'effet des jours ouvrables, ce qui n'est pas le cas de la dette trimestrielle.

Les contributions à la dette publique calculées pour les sous-secteurs des administrations publiques ou pour une entité en particulier excluent les dettes vis-à-vis d'autres administrations publiques, la dette publique au sens de Maastricht étant consolidée.

Au troisième trimestre, la dette publique augmente de 72,4 Md€ et s'établit à 116,3 % du PIB

À la fin du troisième trimestre 2021, la dette publique au sens de Maastricht s'établit à 2 834,3 Md€, soit 116,3 % du PIB (114,8 % à la fin du trimestre précédent). Elle augmente de 72,4 Md€, plus fortement qu'au deuxième trimestre (+23,7 Md€). Une partie de cet endettement alimente la trésorerie des administrations publiques, en hausse de 29,9 Md€ sur ce trimestre. Sous l'effet de cette hausse de trésorerie, la dette nette augmente plus modérément que la dette brute (+41,5 Md€ après +68,4 Md€ au trimestre précédent) pour s'établir à 103,4 % du PIB.

L'augmentation de la dette brute des administrations publiques résulte principalement de celle de l'État

Au troisième trimestre 2021, la contribution de l'État à la dette publique augmente de 65,5 Md€. L'État augmente son encours de titres négociables de long terme (+61,6 Md€) et, dans une moindre mesure, celui de titres négociables de court terme (+1,5 Md€). Les dépôts des correspondants au Trésor, au passif de l'État, augmentent également de 2,4 Md€. La hausse de la contribution de l'État à la dette nette est plus modeste (+36,3 Md€) en raison de la hausse de sa trésorerie (+29,2 Md€), principalement sous forme de dépôts à la Banque de France.

La dette des organismes divers d'administrations centrale et celle des administrations publiques locales augmentent plus modérément

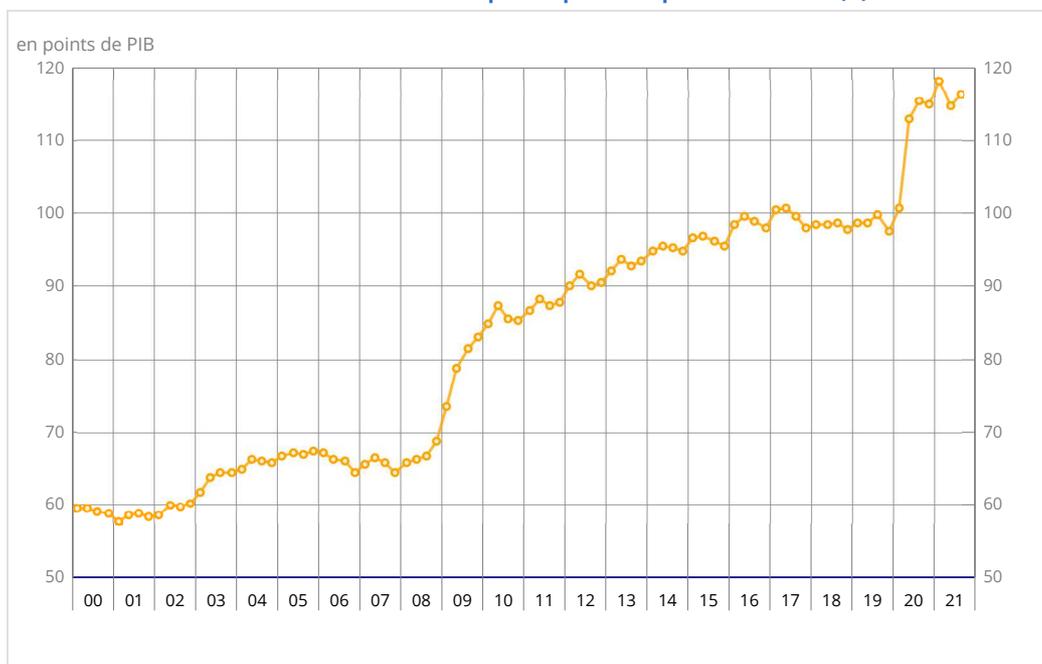
La contribution des organismes divers d'administrations centrale (Odac) à la dette publique augmente de 4,8 Md€, principalement portée par l'endettement de SNCF Réseau (+4,3 Md€). Par ailleurs, France Compétences augmente de 0,7 Md€ son endettement (prêts de court terme), alors que le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) rembourse 0,2 Md€ de prêt. Les dépôts au Trésor des Odac augmentent de 1,2 Md€ dont 0,9 Md€ pour les universités.

La contribution des administrations publiques locales (Apul) à la dette augmente au troisième trimestre (+3,0 Md€) principalement sous l'impulsion de la Société du Grand Paris (SGP) et d'Île-de-France Mobilités (respectivement +1,5 Md€ et +1,4 Md€ de titres de créances). Les contributions des communes (-0,1 Md€), des départements (-0,3 Md€), des régions (+0,3 Md€) et des EPCI sans fiscalité propre (+0,2 Md€) se compensent. Par ailleurs, les dépôts au Trésor des Apul augmentent fortement (+4,1 Md€), notamment pour les régions (+1,5 Md€), la SGP (+1,0 Md€) et les départements (+0,8 Md€).

La dette des organismes de sécurité sociale diminue

La contribution des administrations de sécurité sociale (Asso) à la dette publique diminue au troisième trimestre (-0,9 Md€). L'Acoss poursuit son désendettement ce trimestre (-3,6 Md€ de titres de créances à court terme après -3,0 Md€ le trimestre précédent). En revanche, la Cades augmente son endettement (+1,2 Md€) ainsi que l'Unédic (+0,9 Md€) et les hôpitaux (+0,4 Md€). L'endettement progressif de la Cades au cours des derniers trimestres s'inscrit dans le contexte des reprises de dette des régimes d'assurance sociale et des établissements de santé. Au troisième trimestre, les versements de la Cades à l'Acoss au titre de la reprise de dette de la CNAM s'élèvent à 10,0 Md€. La contribution des Asso à la dette nette diminue de 2,7 Md€ en raison de l'augmentation de sa trésorerie (+0,8 Md€ dont +1,1 Md€ pour l'Acoss) et des détentions de titres de créances (+1,0 Md€ pour le Fonds de réserve pour les retraites, FRR).

Dette au sens de Maastricht des administrations publiques en points de PIB (*)



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La dette de Maastricht des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur et par instrument

(en milliards d'euros)

	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3
Ensemble des adm. publiques	2670,0	2649,3	2738,3	2762,0	2834,3
en point de PIB (*)	115,4%	115,0%	118,1%	114,8%	116,3%
dont, par sous-secteur, consolidée (*) :					
État	2102,7	2084,8	2146,1	2166,1	2231,5
Organismes divers d'adm. centrale	63,6	63,6	64,2	61,5	66,4
Administrations publiques locales	216,6	229,8	230,7	233,3	236,3
Administrations de sécurité sociale	287,1	271,1	297,3	301,1	300,1
dont, par instrument :					
Dépôts	45,4	45,9	44,5	43,7	46,0
Titres négociables	2343,1	2320,4	2412,1	2439,4	2509,4
court terme	285,9	261,7	273,2	270,4	267,8
long terme	2057,3	2058,7	2138,9	2169,1	2241,6
Crédits	281,5	282,9	281,8	278,9	278,9
court terme	9,9	11,9	13,8	12,1	12,4
long terme	271,6	271,1	268,0	266,8	266,5

(*) voir précisions dans l'encadré « Pour en savoir plus »

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Au troisième trimestre 2021, la dette publique nette augmente de 41,5 Md€

La dette nette des administrations publiques s'élève à 2 519,5 Md€ au troisième trimestre, s'établissant à 103,4 % du PIB. Elle augmente de 41,5 Md€, moins fortement qu'au trimestre précédent (+68,4 Md€). L'écart avec la hausse de dette brute au troisième trimestre (+72,4 Md€) a pour principale contrepartie l'augmentation de trésorerie des administrations publiques (+29,9 Md€). Par ailleurs, le Fonds de réserve pour les retraites (FRR) augmente ses détentions en obligations en euros (+1,0 Md€).

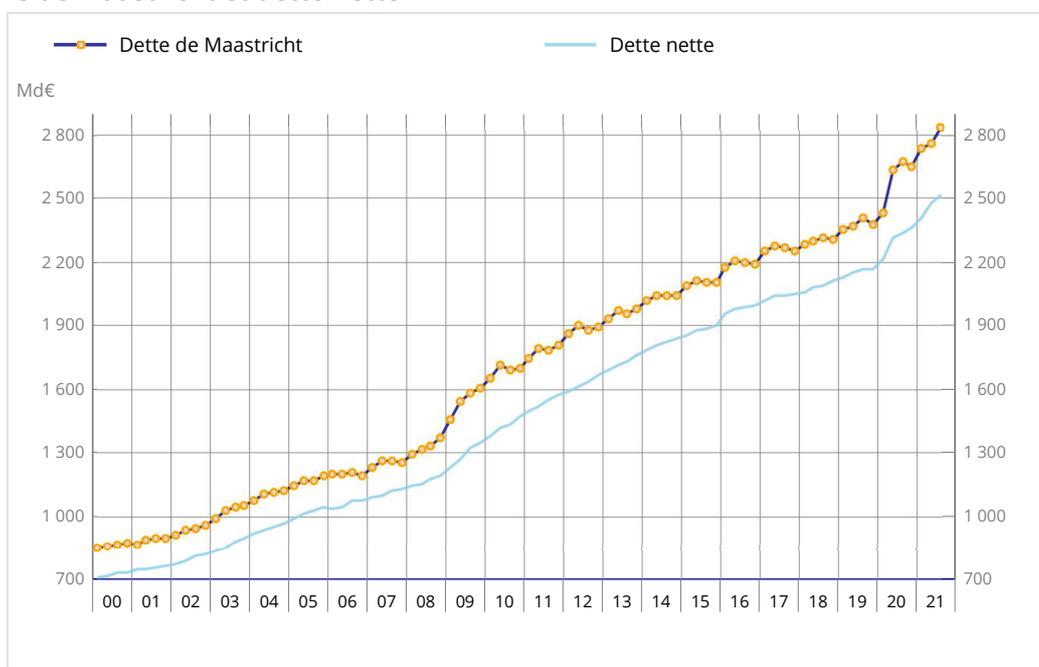
La dette nette des APU en fin de trimestre et sa répartition par sous-secteur

(en milliards d'euros)

	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3
Ensemble des adm. publiques	2 336,7	2 361,2	2 409,6	2 478,0	2 519,5
dont :					
État	1 888,7	1 897,0	1 936,4	1 995,3	2 031,6
Organismes divers d'adm. centrale	53,6	53,2	52,9	50,0	55,0
Administrations publiques locales	203,3	216,2	216,9	219,4	222,3
Administrations de sécurité sociale	191,0	194,8	203,4	213,3	210,7

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Dettes au sens de Maastricht et dette nette



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

La valeur globale des détentions en actions cotées et en titres d'organismes de placement collectif diminue au troisième trimestre

Au troisième trimestre 2021, la valeur totale des actions cotées et des titres d'organismes de placement collectif (OPC) détenus par les administrations publiques (APU) diminue de 4,2 Md€, pour atteindre 292,8 Md€. Au sein des administrations publiques, cette diminution concerne surtout l'État (-2,7 Md€) et les Asso (-2,1 Md€). L'État acquiert 1,0 Md€ de titres Orano mais ses pertes en détention s'élèvent à -3,7 Md€. Les Asso vendent pour 2,0 Md€ de titres d'OPC. Par ailleurs, l'EPIC Bpifrance (Odac) achète pour 0,5 Md€ d'actions cotées et vend 0,1 Md€ de titres d'OPC.

Les actions cotées et les OPC détenues par les administrations publiques

(en milliards d'euros)

	2020T3	2020T4	2021T1	2021T2	2021T3
Ensemble des adm. publiques	240,4	269,5	281,0	297,0	292,8
dont :					
État	55,8	65,2	71,3	76,9	74,2
Organismes divers d'adm. centrale	40,7	49,7	52,4	57,6	58,2
Administrations publiques locales	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Administrations de sécurité sociale	143,8	154,5	157,2	162,4	160,3

Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France

Actions cotées et titres d'OPC détenus par les APU



Source : Comptes nationaux base 2014 - Insee, DGFIP, Banque de France.

Pour en savoir plus

Au dernier trimestre, le produit intérieur brut (PIB) utilisé pour exprimer la dette en point de PIB est le PIB annuel en données brutes. Cette mesure n'a pas de strict équivalent en cours d'année ; elle est approximée par le cumul du PIB trimestriel en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO) sur les quatre derniers trimestres connus.

Les données par sous-secteur institutionnel des administrations publiques qui figurent dans ce numéro d'Informations Rapides sont consolidées : sont exclus les passifs détenus par le même sous-secteur ainsi que ceux détenus par les autres sous-secteurs des administrations.

La méthodologie est disponible dans l'onglet « Documentation » de la présente page.

Prochaine publication : le 31 mars 2022 à 7h30

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr